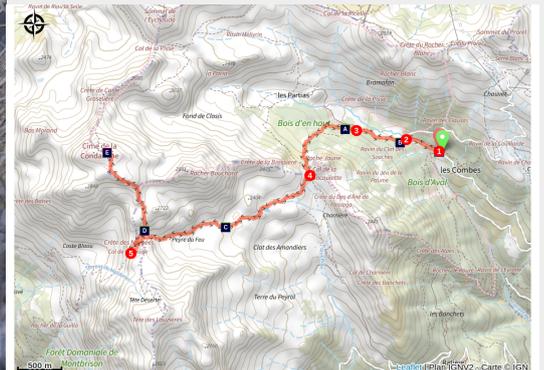


La cime de la Condamine

Parc national des Ecrins - Puy-Saint-André



Levé de soleil sur la Cime de la Condamine (Quantin Blais © OTHV)



Au cœur de la Réserve des Partias, cette randonnée « presque 3000 » au sommet de la Condamine, offre une vue incomparable sur le massif des Écrins.

Un véritable bol d'air pour en prendre plein la vue ! Cette randonnée entre bois, alpages et paysages minéraux traverse la Réserve des Partias pour gravir la Cime de la Condamine et admirer un magnifique panorama sur les Écrins. Des points de vues uniques sur les vallées de la Vallouise et de la Durance vous y attendent.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 h

Longueur : 13.1 km

Dénivelé positif : 1043 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Point de vue, Sommet

Itinéraire

Départ : Parking des Combes, Puy-Saint-André

Arrivée : Parking des Combes, Puy-Saint-André

Communes : 1. Puy-Saint-André
2. Saint-Martin-de-Queyrières
3. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique



Altitude min 1873 m Altitude max 2914 m

Depuis le parking situé après le hameau des Combes :

1. S'engager sur la piste en terre jusqu'à la barrière qui marque l'entrée dans la Réserve Naturelle Régionale des Partias. Un panneau descriptif y explique la réglementation en vigueur et les spécificités de cette réserve.
2. Franchir la barrière et continuer tout droit au cœur des Partias via un large sentier sur 600 mètres environ.
3. A la bifurcation prendre le sentier de gauche en direction du Col de la Trancoulette (panneau en bois) . Le sentier s'élève en forêt sous le Rocher Jaune, remonte un vallon puis entame une courte montée soutenue jusqu'au col.
4. Au col de la Trancoulette prendre le sentier de droite (panneau Cime de la Condamine) . Le sentier traverse le vaste alpage du « Clot des Amandiers » et contourne deux petits lacs jusqu'à atteindre le lieu-dit « Peyre du Feu ». Le sentier est partiellement tracé par endroit, suivre les cairns jusqu'au Col de Vallouise
5. Au Col de Vallouise, prendre le sentier de droite, celui-ci est bien marqué et s'élève dans la montagne. Le sentier serpente ensuite un peu plus raide dans les barres rocheuses, deux passages délicats dans des escarpements sont à franchir pour ensuite rejoindre aisément le large dôme de la Cime de la Condamine.

Le retour se fait par le même itinéraire.

Un retour alternatif est possible pour les plus téméraires : Descendre en direction de la Crête de Coste Groselière, puis vers le fond de Closis / Ravin de Jafaret / Les Partias).

Attention : cette voie alternative peut se révéler dangereuse en fonction de la saison ou elle est pratiquée (sol gelé fin septembre, neige, ect..) et contient le passage passage d'une vire surplombant le vallon de Chambran.

Sur votre chemin...



 Le Tétrás Iyre (A)

 La marmotte (C)

 La Cime de la Condamine, série stratigraphique briançonnaise (E)

 La Réserve Naturelle Régionale des Partias (B)

 Le Lagopède alpin (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Deux passages légèrement techniques dans la barre rocheuse (poser les mains) au-dessus du col de Vallouise. *Etape n°5*

Pour préserver cet espace, une réglementation spécifique s'applique à cette réserve, merci d'en prendre connaissance sur le site dédié : <https://paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias/partias-reglementation> .

Comment venir ?

Transports

Fléxi'TUB : Transport à la demande sur réservation au 04.79.28.28.18 du réseau www.bustub.com/

Toutes les infos sur <http://www.puysaintandre.fr/transports-scolaires-et-transport-urbain-brianconnais-tub>

Accès routier

Depuis la N94 qui marque l'entrée de Briançon, suivre la direction de Puy-Saint-André via la D35.

Traverser Puy-Saint-André et Puy-Chalvin. Au terminus de la route goudronnée s'engager sur une route en terre qui mène au hameau des Combes. Traverser le hameau puis se garer sur le parking situé à une centaine de mètres sur la gauche.

Parking conseillé

Parking de la Réserve de Partias, les Combes

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
<http://paca.lpo.fr/partias>

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
<http://paca.lpo.fr/partias>

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, cueillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
<https://www.izoard-tourisme.fr>



Source



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>

Sur votre chemin...

Le Tétrás lyre (A)

La Réserve Naturelle des Partias constitue une zone refuge importante pour le Tétrás lyre, espèce à forte valeur patrimoniale.

Si les jeunes se nourrissent d'insectes l'été, le régime alimentaire du Tétrás-lyre adulte est exclusivement herbivore : baies, bourgeons, feuilles, myrtilles et autres airelles en automne. L'hiver, l'oiseau doit se contenter de quelques aiguilles de Pin à crochets ou de Pin cembro : la ressource est maigre. Pour survivre, le Tétrás-lyre doit économiser son énergie : il s'enfouit sous la neige. Restant immobile 22h sur 24, il ne se déplace que pour aller se nourrir.



La Réserve Naturelle Régionale des Partias (B)

La RNR des Partias s'étend sur près de 800 hectares de 1600 m à 2940 m d'altitude. Le vallon des Partias séduit par sa quiétude et par l'harmonie des paysages. Il recèle des milieux très variés : rochers, éboulis, lacs, zones humides, alpages, landes et pelouses alpines, mélézins, et une grande diversité géologique qui favorisent la richesse en espèces animales et végétales. On dénombre au moins (données 2019) :

- 524 espèces végétales
- 102 espèces d'oiseaux
- 24 espèces de mammifères non volants et 16 chauves-souris
- 107 espèces de papillons de jour

Crédit photo : Michel.Ducroux©OTHV



La marmotte (C)

L'emblématique marmotte émet un sifflement aigu et puissant dans les alpages, elle prévient ses comparses qu'un danger approche : l'aigle royal rôde ! Ce rongeur de taille moyenne se plaît à vivre dans les pelouses alpines en famille. Ronger, creuser, faire la sieste au soleil et faire des roulades sont leurs passes temps favoris. L'hiver, la marmotte se réfugie dans son terrier où elle hiberne, elle n'est visible que d'avril à octobre. Elle délimite son territoire en frottant ses joues sur les rochers ou en déposant ses crottes.

Crédit photo : Thibault Blais Photographie



Le Lagopède alpin (D)

Également appelé perdrix des neiges, cette espèce emblématique des Alpes peut revêtir 3 plumages différents au cours de l'année afin de rester camouflé au fil des saisons. Presque exclusivement végétarien, le lagopède vit entre 1800 et 3000 mètres d'altitude, à des températures allant jusqu'à -35 degrés. Cette espèce est principalement menacée par le développement des activités touristiques hivernales et la chasse abusive.

Crédit photo : Roland Clerc



La Cime de la Condamine, série stratigraphique briançonnaise (E)

La Cime de la Condamine (2940 m) est bien reconnaissable à son large sommet arrondi. Ce sommet est aussi appelé "la Rouya" en référence à la couleur rouille des escarpements rocheux du sommet bien visibles depuis Vallouise. Témoignage de l'émersion du domaine briançonnais au cours du Jurassique inférieur, on y distingue la limite Crétacé-Tertiaire par un cordon de nodules ferrugineux. Ces roches permettent de reconstituer l'histoire géologique alpine qui est celle d'une vaste plateforme continentale qui a vu un océan se développer, séparant Europe et Afrique avant de se refermer et disparaître.

Crédit photo : Quantin Blais © OTHV